

Recherches sociographiques



Les partis politiques dans la région de Québec

Vincent Lemieux

Volume 10, Number 1, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055442ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055442ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Lemieux, V. (1969). Les partis politiques dans la région de Québec. *Recherches sociographiques*, 10(1), 97–101. <https://doi.org/10.7202/055442ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTES DE RECHERCHE

LES PARTIS POLITIQUES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Un auteur américain notait, il y a quelques années, que même si la théorie de l'organisation avait pris naissance dans l'étude des partis, cette étude demeurerait aujourd'hui étrangère aux grands courants de développement de la théorie.¹ On a bien tenté, depuis, de rejoindre quelques-uns de ces courants, mais le retard demeure et ne semble pas près d'être comblé.² Nous avons voulu par l'étude des partis — comme organisations — dans la région administrative de Québec, apporter une contribution à cette œuvre de rattrapage, tout en améliorant notre connaissance, encore fort imprécise, des organisations partisans qu'on trouve dans les circonscriptions fédérales et dans les circonscriptions provinciales de la région.

Par le choix de cette approche des partis politiques, nous voulons donc renouer avec une grande tradition, plus ou moins perdue, qu'ont illustrée tout particulièrement les noms d'Ostrogorski³ et de Michels.⁴ Il nous a semblé, en effet, qu'il n'y avait pas de meilleure façon d'intégrer les différentes composantes des partis politiques que de traiter ceux-ci comme des organisations. Par définition, ces organisations cherchent à atteindre des objectifs plus ou moins communs aux membres qui les composent. Plus précisément, selon le parti pris de la science politique, nous voyons ces organisations comme des réseaux de relations de pouvoir où les agents cherchent à atteindre leurs objectifs, qu'ils soient individuels ou collectifs. L'acquisition et l'utilisation des ressources nécessaires à l'exercice du pouvoir, ainsi que les stratégies qui guident les activités de ces agents deviennent alors les phénomènes importants vers où se trouve orientée la recherche.

Les principales composantes des partis comme organisations (objectifs, réseaux, activités et stratégies des agents, environnement), ainsi que les liaisons fonctionnelles entre elles sont d'ailleurs étudiées avec soin dans le

¹ Joseph A. SCHLESINGER, au tout début du chapitre intitulé « Political Party Organization » de l'ouvrage dirigé par James G. MARCH, *Handbook of Organizations*, Chicago, Rand McNally, 1965, p. 764.

² On doit signaler l'apport de Sorauf et de Eldersveld, en particulier. Mais dans l'ensemble les efforts sont décevants. On pourra s'en convaincre en lisant l'ouvrage dirigé par William J. CROTTY, *Approaches to the Study of Party Organization*, Boston, Allyn and Bacon, 1968.

³ Mosei OSTROGORSKI, *Democracy and the Organization of Political Parties*, New York, Anchor Books, 1965.

⁴ Robert MICHELS, *Political Parties*, New York, Collier Books, 1962.

cadre d'un séminaire de maîtrise, conduit parallèlement à la recherche.¹ Des hypothèses ont ainsi été formulées, qui seront « testées » dans la suite du séminaire et de la recherche. Les voici :

1. Les déplacements dans la hiérarchie des objectifs sont dus à l'augmentation ou à la diminution de certaines ressources dont dispose le parti.
2. Si un parti a des objectifs ou des réseaux officiels, il peut les utiliser comme ressources informationnelles ou comme ressources symboliques.
3. Une décentralisation extensive de l'autorité ne peut être réalisée que si l'équipe des dirigeants fait preuve d'un fort consensus en ce qui concerne les objectifs du parti.
4. Si les réseaux ou les activités sont dysfonctionnels eu égard aux objectifs poursuivis, le parti cherchera à modifier ses objectifs avant de modifier ses réseaux ou ses activités.
5. Les activités d'un parti sont d'autant plus dysfonctionnelles eu égard à ses objectifs que les objectifs des membres sont différents de ceux du parti.
6. Pour pouvoir atteindre ses objectifs, un parti doit faire en sorte que ses membres puissent disposer, grâce à lui, de ressources divisibles.
7. Les dirigeants non-parlementaires dominent les parlementaires lorsqu'ils contrôlent les ressources qui sont nécessaires à la réalisation des objectifs des parlementaires.
8. Pour accroître son pouvoir, un échelon donné du parti doit avoir recours à l'établissement de réseaux officieux.
9. La réalisation de la démocratie interne dans un parti est antagonique à la poursuite efficace des objectifs externes du parti.
10. Un réseau de communication est d'autant plus fonctionnel eu égard à un objectif qu'il est conforme au *pattern* des activités nécessaire à la réalisation de cet objectif.
11. Le taux d'adhésion à un parti tend à baisser quand le nombre des électeurs s'élève, et à s'élever quand il s'abaisse.
12. Les activités internes plus que les activités externes donnent lieu à des transmissions de ressources divisibles.

Ces hypothèses sont inspirées des ouvrages classiques d'Ostrogorski et de Michels, ainsi que des travaux plus récents d'auteurs comme Duverger,² Downs,³ Epstein,⁴ Wilson,⁵ Clark et Wilson,⁶ Olson,⁷ et Flament.⁸ Nous les avons reformulées dans les termes du cadre conceptuel qui oriente notre recherche.

¹ Il s'agit d'un séminaire de maîtrise sur les partis et les élections qui porte cette année (1968-1969) sur les partis comme organisations. On trouvera en appendice à cette note un résumé du cadre conceptuel qui est utilisé pour les fins du séminaire et de la recherche.

² Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Colin, 1951.

³ Anthony DOWNS, *Inside Bureaucracy*, Boston, Little Brown, 1967.

⁴ Leon EPSTEIN, *Political Parties in Western Democracies*, New York, Praeger, 1967.

⁵ James Q. WILSON, *The Amateur Democrat*, Chicago, The University of Chicago Press, 1966.

⁶ Peter B. CLARK et James Q. WILSON, « Incentive Systems: A Theory of Organization », *Administrative Science Quarterly*, septembre 1961, pp. 129-166.

⁷ Mancur OLSON, *The Logic of Collective Action*, Cambridge, Harvard University Press, 1965.

⁸ Claude FLAMENT, *Réseaux de communication et structures de groupe*, Paris, Dunod, 1965.

La phase active de la recherche se déroule depuis mai 1968. Comme nous l'avons indiqué plus haut, elle porte sur tous les partis fédéraux et tous les partis provinciaux du Québec qu'on trouve dans la région. L'élection fédérale du 25 juin nous a plus ou moins forcé de commencer par les partis fédéraux. Trois assistants, Brigitte Dodier, Marc Pigeon et François Renaud, ainsi que le directeur de la recherche, ont assisté à la plupart des conventions pour le choix des candidats,¹ ainsi qu'à un certain nombre d'assemblées électorales. On a analysé de façon toute particulière les discours prononcés lors de ces réunions, ainsi d'ailleurs que la plupart des discours prononcés aux deux postes français de télévision de la ville de Québec, par les candidats des 13 circonscriptions fédérales de la région.² Depuis les élections, nos trois assistants se sont surtout employés à conduire des entrevues structurées avec les députés, candidats et principaux organisateurs des quatre partis fédéraux. De plus, un questionnaire sera expédié par la poste à une quinzaine d'organisateur locaux de chacun des partis, dans chacune des circonscriptions. Quant aux données plus générales sur l'organisation provinciale de chacun des partis, elles seront recueillies et analysées dans le cadre du séminaire.

Les mêmes techniques seront utilisées pour l'étude des partis provinciaux dans les 19 circonscriptions de la région,³ soit l'entrevue structurée auprès des dirigeants des organisations de circonscription, et le questionnaire auprès des organisateurs locaux. Si, par bonheur (ou par malheur . . .) une élection provinciale se déroulait au cours de l'été 1969, nous pourrions, tout comme pour l'élection fédérale, étudier les organisations partisans dans le feu même de l'action électorale. Sinon, l'analyse des données commencera au cours de l'été, pour s'étendre probablement jusqu'à l'été 1970.

Ajoutons que nous avons profité de l'élection fédérale de juin 1968 pour administrer un questionnaire auprès de 350 électeurs environ des circonscriptions fédérales de Langelier et de Louis-Hébert. Ce questionnaire, plus ou moins indépendant de la recherche, visait surtout à établir le degré de cohérence des électeurs dans la composition de différents ordres de préférences envers les partis. Sa problématique se rattache ainsi au fameux problème de l'agrégation et des paradoxes de Condorcet.⁴ Nous avons l'intention d'y consacrer quelques articles au cours de l'année 1969.

Plus généralement, une analyse minutieuse sera faite des résultats électoraux obtenus par les partis dans chacune des localités de la région, et ce depuis une dizaine d'années. Cette analyse sera évidemment intégrée à la recherche, comme mesure, entre autres, de l'efficacité des organisations partisans, c'est-à-dire du pouvoir qu'elles exercent sur les publics électoraux.

¹ On peut lire dans la présente livraison de cette revue un article consacré à l'analyse de ces conventions.

² Les 13 circonscriptions fédérales de la région sont actuellement : Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Kamouraska, Langelier, Lévis, Lotbinière, Louis-Hébert, Montmorency, Portneuf, Québec-Est et Témiscouata.

³ Les 19 circonscriptions provinciales de la région sont actuellement Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Chauveau, Dorchester, Jean-Talon, Kamouraska, Lévis, Limoilou, L'Islet, Lotbinière, Louis-Hébert, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Rivière-du-Loup, Saint-Sauveur et Témiscouata.

⁴ Il existe une littérature assez abondante sur ce problème. En guise d'introduction, on peut se référer à William H. RIKER, « Voting and the Summation of Preferences », *American Political Science Review*, décembre 1961, pp. 900-911.

Une fois faite l'analyse des données, la recherche se terminera sans doute par la rédaction d'un rapport qui devrait ensuite être intégré à un ouvrage plus général sur les partis politiques au Québec.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,
Université Laval.*

APPENDICE

Cadre conceptuel pour l'analyse des partis comme organisations

Propositions générales

- a) Les partis sont vus comme des organisations qui cherchent à atteindre leurs *objectifs*, i.e. à rendre leurs préférences efficaces;
- b) Les agents partisans *communiquent* pour cela dans des réseaux qui les relient entre eux ou avec d'autres agents dans l'environnement;
- c) Nous retenons surtout dans ces communications tout ce qui est acquisition et utilisation de *ressources*, les ressources étant conçues comme moyens et prestations du pouvoir, i.e. comme ce qui permet aux agents partisans de rendre leurs préférences efficaces;
- d) Les ressources peuvent être classifiées comme *matérielles*, *symboliques*, *informationnelles* ou *juridiques* (dans notre perspective, l'idéologie est une ressource informationnelle ou symbolique).

1. *Objectifs*

- 1.1 Les objectifs de l'organisation (objectifs *collectifs*) sont-ils différents de ceux des membres (objectifs *individuels*) ?
- 1.2 Les objectifs de l'organisation sont-ils *économiques*, *sociaux*, *culturels* ou *politiques* ? Quant aux objectifs des membres (ou motivations) sont-ils *matériels*, *symboliques*, *informationnels* ou *juridiques* ?
- 1.3 Les objectifs sont-ils *internes* ou *externes* ?
- 1.4 Les objectifs sont-ils *officiels* ou *officieux* ? Pourquoi certains objectifs sont-ils officiels et d'autres pas ?
- 1.5 Quelle est la hiérarchie des objectifs ? Observe-t-on des *déplacements* ou transformations dans cette hiérarchie ?

2. *Réseaux*

- 2.1 Quels sont les réseaux (de communication) *internes* ou *externes* où circulent les ressources ?
- 2.2 Les réseaux sont-ils *officiels* ou *officieux* ? Pourquoi certains réseaux sont-ils officiels et d'autres pas ?
- 2.3 Les réseaux sont-ils *fonctionnels* ou *dysfonctionnels* eu égard aux objectifs poursuivis ?

3. *Agents et activités*

- 3.1 Quelles sont les *caractéristiques* des agents partisans ? Donner ces caractéristiques en termes de ressources (matérielles, symboliques, informationnelles ou juridiques) qu'ils apportent au parti, ainsi qu'en termes d'objectifs poursuivis.
- 3.2 Quelles sont les *ressources* impliquées dans les différentes activités ? Ces ressources sont-elles *divisibles* ou *indivisibles* ?
- 3.3 Les activités sont-elles *fonctionnelles* ou *dysfonctionnelles* eu égard aux objectifs poursuivis ?

4. *Environnement*

- 4.1 De quel secteur de l'environnement s'agit-il ? On pourrait distinguer à ce propos l'environnement *socio-économico-culturel* (ou social, plus simplement), l'environnement *politique* ou gouvernemental et l'environnement *historique*.
- 4.2 Quelles sont les influences de l'environnement sur la définition, la poursuite, le déplacement, etc., des *objectifs* par les partis ?
- 4.3 Quelles sont les influences de l'environnement sur les *réseaux* internes ou externes aux partis ?
- 4.4 Quelles sont les influences de l'environnement sur les *activités* et les *agents* ?